



COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

ET NOTES ANNEXES



2025

Table des matières

<u>1</u>	Comptes consolidés	3
<u>2</u>	Notes annexes aux comptes consolidés	8



1. Comptes consolidés

1.1	Compte de résultat consolidé	4	1.4	Tableau des flux de trésorerie consolidés	6
1.2	État du résultat global consolidé	4	1.5	Variation des capitaux propres consolidés	7
1.3	État de la situation financière	5			
	1.3.1	Actif consolidé	5		
	1.3.2	Passif consolidé	5		

1.1 Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Juin 2025	Juin 2024
Chiffre d'affaires opérationnel	4.1	1 339	1 271
Autres revenus	4.1	112	124
Revenu total	4.1	1 451	1 395
Charges d'exploitation	4.2	(797)	(798)
Amortissements	5.5	(132)	(109)
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	4.4	522	488
Résultat des sociétés mises en équivalence	5.4	-	-
Autres charges et produits	10.1	(15)	(13)
Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence		507	475
Résultat financier	6.1	(113)	(98)
Résultat avant impôts		394	377
Impôts	7	(140)	(124)
Résultat net de l'ensemble consolidé		254	253
Résultat net, part du Groupe		235	235
Résultat net, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle		19	18
Résultat net par action (en euros)	8	0,98	0,95
Résultat net dilué par action (en euros)	8	0,95	0,89

1.2 État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)		Juin 2025	Juin 2024
Résultat net de l'ensemble consolidé		254	253
Autres éléments du résultat global			
Ecarts de conversion		(143)	(24)
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global		20	(14)
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		(7)	4
Eléments recyclables en résultat		(130)	(34)
Ecarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies		-	-
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat		-	-
Eléments non recyclables en résultat		-	-
Total autres éléments du résultat global		(130)	(34)
Résultat global		124	219
Résultat global, part du Groupe		105	210
Résultat global, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle		19	9

1.3 État de la situation financière

1.3.1 Actif consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Juin 2025	Décembre 2024
Goodwill	5.1	3 027	3 262
Immobilisations incorporelles	5.2	1 369	1 264
Immobilisations corporelles	5.3	173	181
Participation dans les sociétés mises en équivalence	5.4	9	8
Actifs financiers non courants	6.2	121	116
Actifs d'impôts différés		79	83
Total actif non courant		4 778	4 914
Clients	4.5	3 095	2 764
Stocks et autres tiers actif	4.5	710	691
Fonds réservés	4.6	1 750	1 866
Actifs financiers courants	6.2/6.5	12	17
Autres placements de trésorerie	6.3/6.5	1 392	1 375
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3/6.5	1 588	1 639
Total actif courant		8 547	8 352
Total actif		13 325	13 266

1.3.2 Passif consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Juin 2025	Décembre 2024
Capital		480	484
Primes et réserves consolidées		(958)	(810)
Ecarts de conversion		(636)	(499)
Titres d'autocontrôle		(48)	(83)
Capitaux propres part du Groupe		(1 162)	(908)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		116	99
Capitaux propres	1.5	(1 046)	(809)
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	3 885	3 610
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	191	314
Provisions à caractère non courant	10.2	21	19
Passifs d'impôts différés		295	271
Total passif non courant		4 392	4 214
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	1 110	803
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	162	110
Provisions à caractère courant	10.2	13	13
Fonds à rembourser	4.5	5 480	5 722
Fournisseurs	4.5	1 858	1 793
Dettes d'impôts courants	4.5	96	70
Autres tiers passif	4.5	1 260	1 350
Total passif courant		9 979	9 861
Total capitaux propres et passif		13 325	13 266

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Juin 2025	Juin 2024
Résultat net part du Groupe		235	235
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		19	18
Quote-part des sociétés mises en équivalence	5.4	-	-
Amortissements et variation des provisions d'exploitation		139	125
Charges liées au paiement en actions		9	13
Impact non cash des autres charges et produits		4	1
Déférence entre impôt décaissé et charge d'impôt		40	-
Dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence	5.4	(1)	3
Marge brute d'autofinancement		445	395
Autres charges et produits (y compris frais de restructuration)		23	5
Marge Brute d'Autofinancement avant autres charges et produits (FFO)		468	400
Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.5	(580)	(361)
Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.6	88	76
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		(24)	115
Autres charges et produits (y compris frais de restructuration) encaissés / décaissés		(23)	(5)
Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les autres charges et produits (A)		(47)	110
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(94)	(97)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(8)	(9)
Décaissements liés à des acquisitions, nets de la trésorerie acquise		(15)	(123)
Encaissements liés à des cessions d'actifs		6	4
Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(111)	(225)
Augmentation de capital		(5)	-
Dividendes payés ⁽¹⁾	3.1	(292)	(276)
(Achats) ventes de titres d'autocontrôle		(58)	(175)
Augmentation des dettes financières long terme		754	12
Diminution des dettes financières long terme		(2)	-
Variation des dettes financières courantes nette de la variation des titres de placement		(282)	640
Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		115	201
Incidence des variations des cours des devises (D)		(64)	(25)
Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)		(107)	61
Trésorerie ouverture		1 540	1 327
Trésorerie clôture		1 433	1 388
Variation de trésorerie		(107)	61

(1) Dont (289) millions d'euros de dividendes en numéraire versés aux actionnaires du Groupe, d'un montant de 1,21 euros par action.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Notes	Juin 2025	Juin 2024
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	1 588	1 485
Banques créditrices	6.5	(155)	(97)
Trésorerie nette		1 433	1 388

1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto contrôle	Réserves consolidées Groupe	Réserves liées aux avantages au personnel	Réserves de juste valeur des instruments		Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Ecarts de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres Groupe	Total Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
							2	7						
							194	4						
Décembre 2023		499	1 036	(73)	(2 178)	2	7	4	(435)	267	(679)	110	(569)	
Affectionat du résultat 2023		-	-	-	267	-	-	-	-	(267)	-	-	-	
Augmentation (réduction) de capital														
- en numéraire		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- annulation d'actions autodétenues		-	(10)	-	-	-	-	-	-	-	(10)	-	(10)	
- levée d'option		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- distribution de dividendes en actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividende distribué		-	-	-	(271)	-	-	-	-	-	(271)	(5)	(276)	
Variations de périmètre		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
Variation liée aux avantages au personnel		-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	13	-	
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle		-	-	(113)	(52)	-	-	-	-	-	-	(165)	-	(165)
Autres		-	-	-	(29)	(6)	(1)	-	-	-	(36)	(2)	(38)	
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	(9)	-	(16)	-	(25)	(9)	(34)	
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	235	235	18	253	
Résultat global total		-	-	-	-	-	(9)	-	(16)	235	210	9	219	
Juin 2024		499	1 026	(186)	(2 263)	201	(3)	4	(451)	235	(938)	113	(825)	
Décembre 2024		484	755	(83)	(2 280)	216	(12)	4	(499)	507	(908)	99	(809)	
Affectionat du résultat 2024		-	-	-	507	-	-	-	-	(507)	-	-	-	
Augmentation (réduction) de capital														
- en numéraire		-	-	-	(5)	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)	
- annulation d'actions autodétenues		(4)	(77)	-	-	-	-	-	-	-	(81)	-	(81)	
- levée d'option		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- distribution de dividendes en actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividende distribué	3.1	-	-	-	(289)	-	-	-	-	-	(289)	(3)	(292)	
Variations de périmètre	2	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	3	4	
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	9	-	9	
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle	-	-	-	35	(12)	-	-	-	-	-	23	-	23	
Autres	-	-	-	-	(22)	-	-	-	-	-	(17)	(2)	(19)	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	12	-	(142)	-	-	(130)	-	(130)	
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	235	235	19	254	
Résultat global total	-	-	-	-	-	12	-	(142)	235	105	19	124		
Juin 2025		480	678	(48)	(2 100)	225	-	4	(636)	235	(1 162)	116	(1 046)	

La ligne « Autres » comprend principalement l'impact, en réserves Groupe, de la dette liée aux options sur les actionnaires minoritaires (cf. note 6.5 « Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette »).

2.

Notes annexes aux comptes consolidés



NOTE 1 Bases de préparation des comptes intermédiaires

NOTE 2 Acquisitions, développements et cessions

NOTE 3 Faits marquants

NOTE 4 Activité opérationnelle

NOTE 5 Actifs non courants

NOTE 6 Eléments financiers

NOTE 7 Impôts sur les bénéfices - taux effectif d'impôt

NOTE 8 Résultat par action

NOTE 9 Avantages sociaux

NOTE 10 Autres provisions, charges et produits

NOTE 11 Evènements postérieurs à la clôture



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

NOTE 1 Bases de préparation des comptes intermédiaires

1.1 Arrêté des comptes

Les comptes consolidés résumés du groupe Edenred au 30 juin 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 22 juillet 2025.

1.2 Base de préparation des états financiers consolidés



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au 30 juin 2025 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2025. En particulier, ces comptes semestriels sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2024.

Par conséquent, les règles et méthodes comptables utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024, à l'exception :

- (1) des particularités de l'établissement des comptes intermédiaires (*cf. note 1.3*) ;
- (2) des normes, amendements de normes et interprétations entrés en vigueur le 1er janvier 2025 (*cf. ci-dessous*).

Compte tenu de ses performances, de ses flux de trésorerie ainsi que de sa situation nette, le Groupe a retenu l'hypothèse de continuité d'exploitation dans la préparation de ses états financiers consolidés.

Les états financiers du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimales. Les arrondis peuvent dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux figurant dans les tableaux.

Normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne sont entrés en vigueur et ont été appliqués par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité » ;

L'application de ces textes a été sans effet significatif sur les périodes présentées.

Normes, amendements de normes et interprétations non applicables au 30 juin 2025

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés et non encore en vigueur au 30 juin 2025 sont listés ci-dessous :

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Classement et évaluation des instruments financiers ». La date effective d'application est le 1er janvier 2026 ;

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles ». Ces amendements n'ont pas été adoptés au sein de l'Union Européenne à la date de clôture. La date effective d'application selon l'IASB est le 1er janvier 2026 ;
- IFRS 18 « Présentation des états financiers et informations à fournir ». Cette norme n'a pas été adoptée au sein de l'Union Européenne à la date de clôture. La date effective d'application selon l'IASB est le 1er janvier 2027 ;
- IFRS 19 « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : informations à fournir ». Cette norme n'a pas été adoptée au sein de l'Union Européenne à la date de clôture. La date effective d'application selon l'IASB est le 1er janvier 2027.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune de ces normes ou amendements de normes.

1.3 Particularités de l'établissement des comptes intermédiaires

Impôt sur les sociétés

Pour les comptes consolidés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Les éventuels éléments exceptionnels significatifs de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle.

Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme au personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages à long terme au personnel correspond à la moitié de la charge annuelle projetée, sur la base des données et des hypothèses actuarielles utilisées à la clôture de l'exercice précédent.

Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel pour les arrêtés intermédiaires sont modifiées par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles si des évolutions significatives interviennent sur certains paramètres (conditions de marché, en cas de réductions ou liquidations de régime). Le cas échéant, l'impact de ces changements d'hypothèses est comptabilisé dans l'état du résultat global consolidé (cf. 1.2 « *Etat du résultat global consolidé* »).

1.4 Monnaie de présentation et monnaies étrangères



Conformément à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » et pour les besoins de la consolidation, les postes de bilan exprimés dans une monnaie fonctionnelle différente de l'Euro sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées ou liquidées.

Code ISO	Monnaie	Pays	2025		2024		2024	
			Taux clôture		Taux clôture		Taux clôture	
			au 30/06/2025	Taux moyen	au 31/12/2024	Taux moyen	au 30/06/2024	Taux moyen
ARS	Peso	ARGENTINE	1 410,65	1 410,65	1 071,09	1 071,09	975,77	975,77
BRL	Real	BRESIL	6,44	6,30	6,43	5,83	5,89	5,49
AED	Dirham	EMIRATS ARABES UNIS	4,30	4,02	3,82	3,97	3,93	3,97
USD	Dollar	ETATS-UNIS	1,17	1,09	1,04	1,08	1,07	1,08
MXN	Peso	MEXIQUE	22,09	21,82	21,55	19,82	19,57	18,50
CZK	Koruna	REPUBLIQUE TCHEQUE	24,75	25,00	25,19	25,12	25,02	25,02
RON	Leu	ROUMANIE	5,08	5,00	4,97	4,97	4,98	4,97
GBP	Pound	ROYAUME-UNI	0,86	0,84	0,83	0,85	0,85	0,85
SEK	Krona	SUEDE	11,15	11,10	11,46	11,44	11,36	11,40
TWD	Dollar	TAIWAN	34,26	34,79	34,07	34,74	34,72	34,49
TRY	Lira	TURQUIE	46,57	46,57	36,74	36,74	35,19	35,19
VES	Bolivar	VENEZUELA	125,98	83,52	53,97	41,55	38,96	39,23

L'impact sur les capitaux propres consolidés part du Groupe de la variation de l'écart de conversion est de (142) millions d'euros entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025. Cette variation s'explique principalement par l'impact de l'hyperinflation (cf. paragraphe ci-dessous) et par les écarts de conversion sur les devises suivantes :

Code ISO	Monnaie	Pays	Juin 2025
USD	Dollar	ETATS-UNIS	(66)
GBP	Pound	ROYAUME-UNI	(39)
MXN	Peso	MEXIQUE	(6)
BRL	Real	BRESIL	(3)

Hyperinflation en Argentine et en Turquie

L'Argentine et la Turquie sont considérées comme des pays en hyperinflation depuis le 1^{er} juillet 2018 et le 1^{er} janvier 2022 respectivement. Le Groupe applique la norme IAS 29 – « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ».

Le groupe a utilisé les taux de conversion du change EUR/ARS de 1410,65 et EUR/TRY de 46,57. Les éléments non monétaires sont respectivement ajustés avec l'indice IPC (Indice des Prix à la Consommation) publié par l'INDEC (*National Statistical Institute*) en Argentine et avec l'indice TÜFE (Indice des Prix à la Consommation) en Turquie.

Conformément à IAS 29, l'impact de la réévaluation des éléments non monétaires du bilan d'ouverture est comptabilisé dans l'état du résultat global (OCI).

L'application de l'hyperinflation à l'Argentine et à la Turquie a un impact de (10) millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, et de 10 millions d'euros sur la variation des capitaux propres consolidés.

1.5 Recours à des jugements et estimations

La préparation des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de la période ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture, sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes.

En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

NOTE 2 Acquisitions, développements et cessions

Spirii

Le 30 avril 2024, Edenerg a acquis 87,6% de la société danoise Spirii, plateforme SaaS européenne de recharge des véhicules électriques. En 2025, Edenerg a consenti aux minoritaires une nouvelle option de vente sur les 12,4% restants qui lui confère désormais la totalité des intérêts dans la société.

L'allocation définitive du prix d'achat a conduit à la constatation d'une marque amortissable de 14 millions d'euros, d'une relation clientèle de 14 millions d'euros, d'une technologie d'un montant additionnel de 5 millions d'euros et d'un goodwill de 113 millions d'euros. En 2024, le chiffre d'affaires contributif était de 20 millions d'euros.

RB

Edenerg a acquis au 1^{er} août 2024 100% du capital de la société RB, plateforme brésilienne de premier plan dans le domaine des avantages liés aux déplacements des salariés. Outre des cartes de transport, RB distribue des solutions tierces de titres restauration et alimentation.

L'allocation préliminaire du prix d'achat a conduit à la constatation d'une relation clientèle de 27 millions d'euros, d'une technologie de 5 millions d'euros, d'une marque de 3 millions d'euros et d'un goodwill de 79 millions d'euros. Le chiffre d'affaires et le résultat net contributifs étaient en 2024 respectivement de 11 millions d'euros et (1) millions d'euros et sont pour le premier semestre 2025 respectivement de 13 millions d'euros et (1) millions d'euros.

IP Plus

Le 2 décembre 2024, Edenerg a acquis 100% de la société italienne de cartes énergie IP Plus.

L'allocation préliminaire du prix d'achat a conduit à la constatation d'une relation clientèle de 96 millions d'euros et d'un goodwill de 167 millions d'euros. Le chiffre d'affaires et le résultat net contributifs au 30 juin 2025 sont respectivement de 18 millions d'euros et 3 millions d'euros.

NOTE 3 Faits marquants

3.1 Paiement du dividende 2024

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 7 mai 2025 a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2024 d'un montant de 1,21 euros par action.

Le dividende total s'élève à 289 millions d'euros et a été versé en numéraire aux actionnaires du Groupe le 12 juin 2025.

NOTE 4 Activité opérationnelle

4.1 Secteurs opérationnels



La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière regroupée par « secteurs opérationnels ». Les secteurs opérationnels doivent refléter les regroupements effectués par « le principal décideur opérationnel » lorsqu'il alloue les ressources et analyse les performances de l'ensemble consolidé. Outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 exige également que les 5 autres critères de regroupement suivants soient remplis :

- a) la nature des produits et services ;
- b) la nature des procédés de fabrication ;
- c) le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés les produits et services ;
- d) les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir les services ; et
- e) s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Principal décideur opérationnel



Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Président-directeur général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale »). En effet, la Direction générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays. En effet l'activité Edenred est multi-locale avec des décisions opérationnelles prises au niveau des zones géographiques homogènes.

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques opérationnelles :

- la France
- l'Europe hors France
- l'Amérique latine
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels.

Regroupements



Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent les critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays hors secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Autres » regroupent principalement les holdings, les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activité opérationnelle.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

4.1.1 Présentation condensée de données financières

La direction du Groupe suit la performance de l'activité sur la base :

- du revenu total
- de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)
- du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)

1ER SEMESTRE 2025

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Juin 2025
Chiffre d'affaires opérationnel	177	634	393	135	-	1 339
Autres revenus	15	37	40	20	-	112
Revenu total externe au groupe	192	671	433	155	-	1 451
Chiffre d'affaires intersectoriels						-
Revenu total des secteurs opérationnels	192	671	433	155	-	1 451
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	64	336	181	50	23	654
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)	50	273	150	37	12	522

1ER SEMESTRE 2024

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Juin 2024
Chiffre d'affaires opérationnel	177	597	373	124	-	1 271
Autres revenus	16	49	40	19	-	124
Revenu total externe au groupe	193	646	413	143	-	1 395
Chiffre d'affaires intersectoriels						-
Revenu total des secteurs opérationnels	193	646	413	143	-	1 395
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	72	312	164	42	7	597
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)	58	266	136	29	(1)	488



Analyse des variations

Les variations entre le 1er semestre 2025 et le 1er semestre 2024 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

	Juin 2025	Juin 2024	Δ Juin 2025 / Juin 2024							
			Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Chiffre d'affaires opérationnel	1 339	1 271	90	+7%	46	+4%	(68)	(6)%	68	+5%
Autres revenus	112	124	-	(1)%	-	-	(12)	(9)%	(12)	(10)%
Revenu total externe au groupe	1 451	1 395	90	+7%	+46	+3%	(80)	(6)%	+56	+4%
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	654	597	+86	+15%	+12	+2%	(41)	(7)%	+57	+10%
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)	522	488	+67	+14%	+4	+1%	(37)	(8)%	+34	+7%



Réconciliation de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Total
Revenu total	192	671	433	155	-	1 451
Charges d'exploitation	(128)	(335)	(252)	(105)	23	(797)
EBITDA - Juin 2025	64	336	181	50	23	654
EBITDA - Juin 2024	72	312	164	42	7	597



Bilan

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Juin 2025
Goodwill	167	1 590	421	849	-	3 027
Immobilisations incorporelles	89	730	285	195	70	1 369
Immobilisations corporelles	38	77	30	15	13	173
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	57	3	9	4	57	130
Actifs d'impôts différés	9	14	52	2	2	79
Actif non courant	360	2 414	797	1 065	142	4 778
Actif courant	1 553	3 861	2 303	649	181	8 547
Total actif	1 913	6 275	3 100	1 714	323	13 325
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(529)	1 542	955	925	(3 939)	(1 046)
Passif non courant	46	266	97	47	3 936	4 392
Passif courant	2 396	4 467	2 048	742	326	9 979
Total passif	1 913	6 275	3 100	1 714	323	13 325

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Juin 2024
Goodwill	167	1 458	369	935	-	2 929
Immobilisations incorporelles	85	609	290	226	56	1 266
Immobilisations corporelles	48	71	28	13	14	174
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	55	15	19	4	50	143
Actifs d'impôts différés	5	15	51	2	-	73
Actif non courant	360	2 168	757	1 180	120	4 585
Actif courant	1 493	4 160	2 281	619	473	9 026
Total actif	1 853	6 328	3 038	1 799	593	13 611
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(537)	1 624	951	1 027	(3 890)	(825)
Passif non courant	66	292	117	46	3 198	3 719
Passif courant	2 324	4 412	1 970	726	1 285	10 717
Total passif	1 853	6 328	3 038	1 799	593	13 611

4.1.2 Présentation des secteurs opérationnels par indicateur



REVENU TOTAL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le revenu total est composé du chiffre d'affaires opérationnel et des autres revenus.

Les variations entre le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 du revenu total se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Total
Revenu total Juin 2025	192	671	433	155	1 451
Revenu total Juin 2024	193	646	413	143	1 395
Variation	(1)	+25	+20	+12	+56
% de variation	(1)%	+4%	+5%	+8%	+4%
Variation en données comparables	(1)	+1	+63	+27	+90
% de variation en données comparables	(1)%	+0%	+15%	+19%	+7%



CHIFFRE D'AFFAIRES OPERATIONNEL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Les variations entre le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 du chiffre d'affaires opérationnel par zone géographique se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires opérationnel Juin 2025	177	634	393	135	1 339
Chiffre d'affaires opérationnel Juin 2024	177	597	373	124	1 271
Variation	-	+37	+20	+11	+68
% de variation	+0%	+6%	+5%	+8%	+5%
Variation en données comparables	-	+13	+56	+21	+90
% de variation en données comparables	+0%	+2%	+15%	+17%	+7%

Sur le premier semestre 2025, le chiffre d'affaires opérationnel est pour le Brésil de 271 millions d'euros (246 millions d'euros en juin 2024) et pour l'Italie de 258 millions d'euros (229 millions d'euros en juin 2024).



AUTRES REVENUS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Total
Autres revenus Juin 2025	15	37	40	20	112
Autres revenus Juin 2024	16	49	40	19	124
Variation	(1)	(12)	-	+1	(12)
% de variation	(10)%	(24)%	+1%	+5%	(10)%
Variation en données comparables	(1)	(12)	+7	+6	-
% de variation en données comparables	(10)%	(24)%	+17%	+31%	(1)%

4.1.3 Chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier



Conformément à la norme IFRS 15, les revenus sont reconnus lors du transfert du contrôle des biens et services au client. Le Groupe agit quasi exclusivement en tant qu'agent dans le cadre de ses trois principales activités. Seule une commission d'intermédiaire est reconnue en chiffre d'affaires. Pour les transactions résiduelles dans lesquelles le Groupe agit en tant que principal, un revenu à hauteur de l'intégralité des montants perçus est comptabilisé.

Pour les activités « Avantages aux salariés » et « Mobilité », le chiffre d'affaires correspond :

- aux commissions perçues auprès des entreprises clientes, reconnues lors de l'émission des titres aux clients ;
- aux commissions perçues auprès des commerçants partenaires, reconnues lors de la demande de remboursement suite à l'utilisation du bénéficiaire ;
- aux gains réalisés sur les titres de services non présentés, reconnus en résultat après la date d'expiration des droits de remboursement ou par méthode statistique ;
- aux redevances perçues auprès des entreprises clientes au titre de l'utilisation des plateformes du Groupe, reconnues de manière linéaire sur les périodes d'utilisation.

En complément d'une désagrégation par secteur géographique communiquée dans l'information sectorielle, le Groupe présente ci-dessous une désagrégation de son chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier.

(en millions d'euros)	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions complémentaires	Total
Chiffre d'affaires opérationnel Juin 2025	867	347	125	1 339
Chiffre d'affaires opérationnel Juin 2024	821	311	139	1 271
Variation	+46	+36	(14)	+68
% de variation	+6%	+12%	(10)%	+5%
Variation en données comparables	+67	+34	(11)	+90
% de variation en données comparables	+8%	+11%	(8)%	+7%

Les Solutions complémentaires regroupent les Services de paiement aux entreprises, les solutions de Motivation et récompenses ainsi que les Programmes sociaux publics.

4.2 Charges d'exploitation

(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Coûts de personnel	(386)	(385)
Coûts des ventes	(116)	(124)
Taxes d'exploitation	(32)	(31)
Autres charges d'exploitation	(263)	(258)
Total charges d'exploitation	(797)	(798)

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses informatiques, d'honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations/reprises de dépréciations pour actif circulant et de frais de développement non capitalisés.

4.3 Excédent brut d'exploitation (EBITDA)



EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Total
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) Juin 2025	64	336	181	50	23
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) Juin 2024	72	312	164	42	7
Variation	(8)	+24	+17	+8	+16
% de variation	(11)%	+8%	+11%	+18%	n/a
Variation en données comparables	(8)	+21	+43	+19	+11
% de variation en données comparables	(11)%	+7%	+26%	+44%	n/a
					+10%
					+86
					+15%

4.4 Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)



RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Total
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) Juin 2025	50	273	150	37	12
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) Juin 2024	58	266	136	29	(1)
Variation	(8)	+7	+14	+8	+13
% de variation	(14)%	+3%	+10%	+23%	n/a
Variation en données comparables	(8)	+9	+40	+18	+8
% de variation en données comparables	(14)%	+3%	+29%	+57%	n/a
					+14%

4.5 Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser

(en millions d'euros)	Juin 2025	Décembre 2024	Variation
Stocks (nets)	62	62	-
Clients (nets) liés aux fonds à rembourser	1 388	1 320	68
Clients (nets) non liés aux fonds à rembourser	1 707	1 444	263
Autres tiers actifs (nets)	648	629	19
BFR Actif	3 805	3 455	350
Fournisseurs	(1 858)	(1 793)	(65)
Autres tiers passifs	(1 260)	(1 350)	90
Fonds à rembourser	(5 480)	(5 722)	242
BFR Passif	(8 598)	(8 865)	267
BFR net négatif	(4 793)	(5 410)	617
Dettes d'impôts courants	(96)	(70)	(26)
BFR net négatif (y compris dettes d'IS)	(4 889)	(5 480)	591

Au 30 juin 2025, le BFR s'élève à (4 889) millions d'euros à comparer à (5 480) millions d'euros au 31 décembre 2024. La variation du BFR (hors dette d'IS) est principalement due :

- à l'augmentation des créances clients non liées aux fonds à rembourser et des dettes fournisseurs de la ligne de métier mobilité notamment en Europe ;
- au rythme soutenu de la consommation des bénéficiaires, entraînant une diminution des fonds à rembourser plus forte que le renouvellement des titres en circulation ;
- et à un impact de change majoritairement sur le dollar américain et sur le livre sterling.

(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
BFR net de début de période	(5 410)	(5 559)
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	580	361
Eléments de BFR inclus dans les acquisitions	8	(5)
Eléments de BFR inclus dans les cessions / liquidations	-	-
Variation des dépréciations des actifs circulants	(4)	(9)
Différence de conversion	79	52
Reclassements vers les autres postes du bilan	(46)	(2)
Variation nette de BFR	617	397
BFR net de fin de période	(4 793)	(5 162)

⁽¹⁾ Cf. « 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés »

4.6 Variation des fonds réservés



Les fonds réservés sont représentatifs de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les solutions *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU*). En particulier, ces fonds font l'objet de restrictions quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération sous contrainte du régulateur local. Les fonds réservés incluent aussi une partie de fonds liés aux clients directs de la filiale Edenred PayTech au Royaume-Uni et en Belgique.

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (776 millions d'euros), en Belgique (338 millions d'euros), au Royaume-Uni (231 millions d'euros), en Roumanie (107 millions d'euros), aux États-Unis (100 millions d'euros), à Taïwan (55 millions d'euros), aux Émirats Arabes Unis (41 millions d'euros), au Brésil (40 millions d'euros), au Mexique (35 millions d'euros), en Bulgarie (15 millions d'euros) et en Uruguay (9 million d'euros).

Compte tenu de la nature des activités d'Edenred, les fonds réservés sont un indicateur clef dans la gestion de l'activité, tout comme les fonds à rembourser (*cf. note 4.5 « Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser »*).



(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Fonds réservés de début de période	1 866	2 073
Variation de la période ⁽¹⁾	(88)	(76)
Fonds réservés inclus dans les acquisitions	-	-
Différence de conversion	(29)	15
Autres variations	1	(1)
Variation nette des Fonds réservés	(116)	(62)
Fonds réservés de fin de période	1 750	2 011

⁽¹⁾ Cf. « 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés ».

NOTE 5 Actifs non courants

5.1 Goodwill



(en millions d'euros)	Juin 2025	Décembre 2024
Valeurs brutes	3 194	3 434
Dépréciations	(167)	(172)
Total en valeur nette	3 027	3 262

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au premier semestre 2025 sur les goodwill et sur les actifs non courants du Groupe.

(en millions d'euros)	Juin 2025	Décembre 2024
France (Principalement Ticket Cadeaux, Proweb CE et Moneo Resto)	167	167
Royaume-Uni (y compris Reward Gateway, Prepay Technologies et TRFC)	854	882
Italie (y compris IP Plus et Easy Welfare)	259	329
UTA (y compris Road Account)	216	216
Danemark (Spirii)	113	140
Roumanie (y compris Benefit Online)	34	34
Finlande	19	19
Slovaquie	18	18
Pologne (y compris Timex)	18	18
Suède	16	15
République Tchèque	13	13
Lituanie (EBV)	12	12
Belgique (y compris Merits & Benefits et Ekivita)	11	11
Portugal	6	6
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	1	1
Europe hors France	1 590	1 714
Brésil (y compris Repom, Embratex et Coopercard)	361	377
Mexique	48	49
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	12	13
Amerique Latine	421	439
Etats-Unis (y compris CSI et Reward Gateway)	547	618
Australie (Reward Gateway)	269	288
Dubaï (y compris Mint)	27	30
Japon	6	6
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	-	-
Reste du monde	849	942
Total en valeur nette	3 027	3 262



La variation des goodwills nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Valeur nette en début de période	3 262	2 779
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	(113)	138
Italie (IP Plus) ⁽¹⁾	(70)	-
Danemark (Spirii) ⁽²⁾	(26)	138
Brésil (RB Servicos) ⁽¹⁾	(17)	-
Royaume-Uni (Reward Gateway)	-	2
Australie (Reward Gateway)	-	1
Etats-Unis (Reward Gateway)	-	2
Amérique latine - Autres (GOintegro)	-	(3)
Brésil (GOintegro)	-	(1)
Mexique (GOintegro)	-	(1)
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciations	-	-
Différence de conversion	(122)	12
Valeur nette en fin de période	3 027	2 929

⁽¹⁾ Impact de l'allocation provisoire du prix d'acquisition

⁽²⁾ Au 30 juin 2025, impact de l'allocation définitive du prix d'acquisition.

5.2 Immobilisations incorporelles



(en millions d'euros)	Juin 2025	Décembre 2024
Valeurs brutes	2 390	2 198
Marques	89	73
Listes clients	1 131	1 033
Licences, logiciels	891	824
Autres immobilisations incorporelles	279	268
Amortissements et pertes de valeur	(1 021)	(934)
Marques	(19)	(15)
Relations clients	(372)	(349)
Licences, logiciels	(535)	(482)
Autres immobilisations incorporelles	(95)	(88)
Valeurs nettes	1 369	1 264

Tableau de variation des immobilisations incorporelles



(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Valeurs nettes en début de période	1 264	1 253
Entrées de périmètre immobilisations incorporelles	164	15
Immobilisations générées en interne	86	75
Acquisitions	2	15
Cessions	-	-
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	(109)	(82)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	-	-
Différence de conversion	(36)	(9)
Reclassements	(2)	(1)
Valeurs nettes en fin de période	1 369	1 266

5.3 Immobilisations corporelles



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
	2	-	2	2	-	2
Terrains	2	-	2	2	-	2
Constructions	16	(7)	9	16	(6)	10
Agencements	38	(23)	15	35	(24)	11
Matériels et mobiliers	103	(80)	23	112	(90)	22
Immobilisations en cours	1	-	1	12	-	12
Droits d'utilisation	243	(120)	123	266	(142)	124
Total	403	(230)	173	443	(262)	181

La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :



(en millions d'euros)	Juin 2025	
	Juin 2025	Juin 2024
Valeurs nettes en début de période	181	160
Entrées de périmètre immobilisations corporelles	-	-
Investissements immobilisations corporelles	6	7
Droits d'utilisation	22	35
Cessions et mises au rebut	-	(1)
Dotations aux amortissements	(28)	(27)
Différences de conversion	(4)	(2)
Autres reclassements	(4)	2
Valeurs nettes en fin de période	173	174

5.4 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Au 30 juin 2025, les participations dans les sociétés mises en équivalence sont principalement composées des sociétés Betterway et Conecs.

Variation des participations dans les sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	8	18
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Dividendes reçus de participations mises en équivalence	1	(3)
Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période	9	15

5.5 Amortissements

(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Amortissements liés aux relations clients	(35)	(28)
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors relations clients)	(69)	(54)
Amortissements des immobilisations corporelles	(7)	(7)
Amortissements des droits d'utilisation	(21)	(20)
Total	(132)	(109)

NOTE 6 Eléments financiers

6.1 Résultat financier



(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Coût de l'endettement brut	(66)	(51)
Effet des instruments de couverture	(18)	(33)
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	15	21
Coût de l'endettement net	(69)	(63)
Gains (Pertes) sur écarts de change	(7)	(1)
Autres produits financiers	1	4
Autres charges financières	(38)	(38)
Résultat Financier	(113)	(98)

Le coût d'endettement brut au 30 juin 2025 inclut l'amortissement de la charge à répartir des emprunts obligataires émis par la société pour 4 millions d'euros.

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Les postes des autres produits et charges financiers sont principalement constitués de frais bancaires, d'agios, d'intérêts divers, de dépréciations à caractère financier ainsi que des charges liées aux effets IAS 29 de l'hyperinflation en Argentine et en Turquie.

6.2 Actifs financiers



Un actif financier tel que défini par la norme IFRS 9 est un droit contractuel à un avantage économique qui se traduira in fine par la réception d'un flux de trésorerie ou d'un instrument de capitaux propres.

Lors de sa première comptabilisation au bilan, un actif financier est évalué à sa juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de cet actif. Cette juste valeur initiale correspond au prix d'acquisition de l'instrument.

6.2.1 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement constitués de titres de participations, de prêts et des dépôts et cautionnements.



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participations	95	(9)	86	89	(8)	81
Dépôts et cautionnements	23	-	23	24	-	24
Autres actifs financiers non courants	9	(2)	7	13	(2)	11
Instruments dérivés non courants	5	-	5	-	-	-
Actifs financiers non courants	132	(11)	121	126	(10)	116

6.2.2 Actifs financiers courants



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	7	(1)	6	18	(1)	17
Instruments dérivés courants	6	-	6	-	-	-
Actifs financiers courants	13	(1)	12	18	(1)	17

Les autres actifs financiers courants sont principalement constitués de prêts courants avec des contreparties externes.

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché » des états financiers consolidés annuels.

6.3 Trésorerie et autres placements de trésorerie



Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux retenus dans le calcul de l'endettement net.



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	761	-	761	706	-	706
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	766	-	766	876	-	876
SICAV et FCP à moins de 3 mois	61	-	61	57	-	57
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 588	-	1 588	1 639	-	1 639
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	1 380	(1)	1 379	1 374	(1)	1 373
Obligations et titres de créances négociables	13	-	13	2	-	2
SICAV et FCP à plus de 3 mois	-	-	-	-	-	-
Autres placements de trésorerie	1 393	(1)	1 392	1 376	(1)	1 375
Total trésorerie et autres placements de trésorerie	2 981	(1)	2 980	3 015	(1)	3 014

6.4 Dettes financières et autres passifs financiers



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Obligations convertibles	393	-	393	391	-	391
Emprunts non bancaires	3 492	496	3 988	3 216	497	3 713
Emprunts bancaires	-	88	88	3	2	5
Neu CP	-	371	371	-	205	205
Banques créditrices	-	155	155	-	99	99
Dettes financières	3 885	1 110	4 995	3 610	803	4 413
Dette de location	93	37	130	95	35	130
Dépôts et cautionnements	17	19	36	17	11	28
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle et passifs liés à des regroupements d'entreprises	25	63	88	107	26	133
Instruments dérivés	56	7	63	95	11	106
Autres	-	36	36	-	27	27
Autres passifs financiers	191	162	353	314	110	424
Dettes et autres passifs financiers	4 076	1 272	5 348	3 924	913	4 837

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

Dettes financières

► Obligations convertibles et emprunts non bancaires

Au 30 juin 2025, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 4 450 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
27/02/2025	750	3,25%	5 ans & 6 mois 27/08/2030
05/08/2024	500	3,625%	8 ans 05/08/2032
13/06/2023	700	3,625%	8 ans 13/06/2031
13/06/2023	500	3,625%	3 ans & 6 mois 13/12/2026
14/06/2021	400*	0%	7 ans 14/06/2028
18/06/2020	600	1,375%	9 ans 18/06/2029
06/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
Encours brut d'emprunts obligataires	4 450		

* Emprunt obligataire convertible (OCEANE)

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANEs) à échéance 2028 : suite à la distribution aux actionnaires de Edenred SE d'un dividende de €1,21 par action mis en paiement le 12 juin 2025, conformément aux stipulations prévues au paragraphe 2.6.B.10 des Modalités, le taux de conversion/d'échange (Conversion/Exchange Ratio) sera porté de 1,015 action Edenred SE par OCEANE à 1,033 action Edenred SE par OCEANE à échéance 2028. Aucun impact significatif sur les comptes.

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait à 4 200 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
05/08/2024	500	3,625%	8 ans 05/08/2032
13/06/2023	700	3,625%	8 ans 13/06/2031
13/06/2023	500	3,625%	3 ans & 6 mois 13/12/2026
14/06/2021	400*	0%	7 ans 14/06/2028
18/06/2020	600	1,375%	9 ans 18/06/2029
06/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
Encours brut d'emprunts obligataires	4 200		

* Emprunt obligataire convertible (OCEANE)

Programme Neu CP et Neu MTN

Au 30 juin 2025, l'encours de dette financière court terme du programme s'élève à 371 millions d'euros sur un plafond autorisé de 750 millions d'euros.

Par ailleurs, le programme Neu MTN de 250 millions d'euros n'est pas utilisé à cette date.

Analyse par échéance – Valeurs comptables

► Au 30 juin 2025



(en millions d'euros)	Juin 2026	Juin 2027	Juin 2028	Juin 2029	Juin 2030	Au-delà de juin		Total
						2031	2031	
Obligations convertibles	-	-	393	-	-	-	-	393
Emprunts non bancaires	496	987	-	564	-	1 941	1 941	3 988
Emprunts bancaires	88	-	-	-	-	-	-	88
Neu CP	371	-	-	-	-	-	-	371
Banques créditrices	155	-	-	-	-	-	-	155
Dettes financières	1 110	987	393	564	-	1 941	1 941	4 995
Dette de location	37	28	20	13	9	23	23	130
Dépôts et cautionnements	19	17	-	-	-	-	-	36
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	63	23	1	1	-	-	-	88
Instruments dérivés	7	13	1	40	2	-	-	63
Autres	36	-	-	-	-	-	-	36
Autres passifs financiers	162	81	22	54	11	23	23	353
Total	1 272	1 068	415	618	11	1 964	1 964	5 348

► Au 31 décembre 2024



(en millions d'euros)	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et au-delà	Total	
							2031	2031
Obligations convertibles	-	-	-	391	-	-	-	391
Emprunts non bancaires	497	982	489	-	557	1 188	1 188	3 713
Emprunts bancaires	2	3	-	-	-	-	-	5
Neu CP	205	-	-	-	-	-	-	205
Banques créditrices	99	-	-	-	-	-	-	99
Dettes financières	803	985	489	391	557	1 188	1 188	4 413
Dette de location	35	27	20	14	8	26	26	130
Dépôts et cautionnements	11	17	-	-	-	-	-	28
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	26	74	-	33	-	-	-	133
Instruments dérivés	11	11	22	9	53	-	-	106
Autres	27	-	-	-	-	-	-	27
Autres passifs financiers	110	129	42	56	61	26	26	424
Total	913	1 114	531	447	618	1 214	1 214	4 837

Ligne de crédit

Au 30 juin 2025, Edenerg disposait de 750 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance février 2027. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

6.5 Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette



(en millions d'euros)	Juin 2025	Décembre 2024
Dettes financières non courantes	3 885	3 610
Autres passifs financiers non courants	191	314
Dettes financières courantes (excl. banques créditrices)	955	704
Autres passifs financiers courants	162	110
Banques créditrices	155	99
Dettes et autres passifs financiers	5 348	4 837
Autres actifs financiers courants	(6)	(17)
Instruments dérivés courants	(6)	-
Instruments dérivés non courants	(5)	-
Autres placements de trésorerie	(1 392)	(1 375)
Trésorerie & équivalent de trésorerie	(1 588)	(1 639)
Trésorerie et autres actifs financiers	(2 997)	(3 031)
Dette nette	2 351	1 806

Les autres passifs financiers non courants et courants intègrent les passifs locatifs IFRS 16 pour un montant de 130 millions d'euros. La variation de la dette nette sur la période s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Dette nette début de période	1 806	1 100
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	275	(481)
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	(123)	51
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	(17)	266
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des banques créditrices	107	(61)
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	303	1 005
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	545	780
Dette nette fin de période	2 351	1 880

Les augmentations (diminutions) de la dette nette incluent la variation des engagements d'achats sur intérêts ne conférant pas le contrôle pour (10) millions d'euros en contrepartie des capitaux propres Groupe pour 11 millions d'euros et des intérêts ne conférant pas le contrôle pour (1) millions d'euros.

6.6 Instruments financiers et gestion des risques de marché

Risques de taux : Analyse taux fixe / taux variable

► Impact des couvertures

- Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dette à taux fixe ⁽¹⁾	4 835	2,6%	100%	4 309	2,3%	100%
Dette à taux variable	5	15,0%	0%	5	15,6%	0%
Dettes financières*	4 840	2,6%	100%	4 314	2,4%	100%

* Hors banques créditrices

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 1,375%, 1,875%, 3,25% et 3,625%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360

- Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dette à taux fixe ⁽¹⁾	2 845	2,8%	59%	2 839	3,1%	66%
Dette à taux variable	1 995	3,9%	41%	1 475	4,1%	34%
Dettes financières*	4 840	3,2%	100%	4 314	3,4%	100%

* Hors banques créditrices

(1) la dette à taux variable après couverture comprend 450 millions d'euros capés à 3% sur l'Euribor 3 mois.

Les opérations de couverture de taux d'intérêts sont constituées d'instruments dérivés sous forme de swaps de « variabilisation » du taux fixe en taux variable de dette euro émise à taux fixe. Il s'agit donc de swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable. La classification IFRS de ces dérivés de « variabilisation » est Fair Value Hedge selon la norme IFRS 9.

Ces swaps de taux ont un notionnel total de 1 950 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 2 100 millions d'euros. Au 30 juin 2025, leur juste valeur est de (45) millions d'euros, représentant un passif financier et comptabilisé en instruments dérivés.

Les variations de juste valeur de ces opérations ont des impacts non significatifs en compte de résultat en raison de la classification IFRS en comptabilité de couverture.

Risques de change : analyse par devise

► Impact des couvertures

- Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	4 835	2,6%	100%	4 309	2,3%	100%
Autres devises	5	15%	0%	5	15,6%	0%
Dettes financières*	4 840	2,6%	100%	4 314	2,4%	100%

* Hors banques créditrices

- Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Juin 2025			Décembre 2024		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	4 190	2,6%	87%	3 728	3,1%	86%
Autres devises	650	7,7%	13%	586	5,2%	14%
Dettes financières*	4 840	3,2%	100%	4 314	3,4%	100%

* Hors banques créditrices

NOTE 7 Impôts sur les bénéfices – taux effectif d'impôt

Le taux effectif d'impôt est calculé :

- sur la base du résultat avant impôt ;
- sur la base de la charge d'impôt après retraitement de la taxe sur dividendes, des retenues à la source, des déficits activés sur la période, et des éléments atypiques.

Le taux effectif d'impôt ainsi calculé passe de 32,9% au 30 juin 2024 à 35,4% au 30 juin 2025. La hausse est liée aux éléments non-récurrents du semestre.

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a réévalué l'impact des transpositions de la réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15%. En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est implanté, et sous réserve des précisions réglementaires à venir, la charge d'impôt complémentaire (« top-up tax ») provisionnée au titre du 1er semestre 2025 est non significative aux bornes du Groupe.

NOTE 8 Résultat par action



Au 30 juin 2025, le capital social est composé de 239 891 064 actions.

Au 30 juin 2025, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	Juin 2025	Juin 2024
Nombre d'actions au capital social à la clôture	239 891 064	249 588 059
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	240 062 526	248 955 830
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	-	-
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	308 473	206 200
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options	-	-
Nombre d'actions annulées	(2 391 389)	(206 200)
Actions du capital social hors actions propres	(2 082 916)	-
Actions propres non liées au contrat de liquidité	699 830	(3 342 996)
Actions propres liées au contrat de liquidité	(22 688)	(79 973)
Actions propres	677 142	(3 422 969)
Nombre d'actions en circulation à la clôture	238 656 752	245 532 861
Actions du capital social - Effet prorata temporis	1 249 726	2 278
Actions propres - Effet prorata temporis	280 977	2 215 953
Effet prorata temporis	1 530 703	2 218 231
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice	240 187 455	247 751 092

Par ailleurs, 2 964 367 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2023 à 2025. Sur la base d'une conversion totale de ces actions, et des 6 173 792 obligations convertibles, le nombre d'actions en circulation potentielle serait de 247 998 656 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1er janvier 2025 et le 30 juin 2025 pour les Plans 17, 18, 19 et 20 (29,71 euros) ;
- entre le 7 mai 2025 et le 30 juin 2025 pour le Plan 21 (26,53 euros).

Le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 30 juin 2025 est de 247 559 177 actions.



	Juin 2025	Juin 2024
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	235	235
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	241 140	249 590
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(953)	(1 839)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	240 187	247 751
Résultat par action de base (en euros)	0,98	0,95
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	-	-
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	994	951
Obligations convertibles en actions (en milliers)	6 378	14 511
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	247 559	263 213
Résultat par action dilué (en euros)	0,95	0,89

NOTE 9 Avantages sociaux

Paiements fondés sur des actions

► Principales caractéristiques

Les actions de performance sont attribuées définitivement au prorata de l'atteinte des conditions de performance. En cas de non-respect de la condition de présence à l'échéance du plan, les droits à actions peuvent être définitivement perdus ou conservés au prorata temporis selon le motif de départ. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale.

Dans le cadre du plan 21 d'une durée de trois ans, les 1 522 675 actions nouvellement attribuées en date du 7 mai 2025 sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2027, avant de devenir des actions définitivement acquises au 8 mai 2028.

Les conditions de performance, mesurées entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2027, sont basées sur les objectifs suivants :

(i) deux objectifs sur conditions internes, à hauteur de 80 %, liés à une progression :

- De l'EBITDA
- Des 3 critères RSE de diversité, d'émission de gaz à effet de serre et d'alimentation et mobilité durables.

(ii) un objectif sur condition externe (de marché), à hauteur de 20 %, lié :

- Au positionnement du *Total Shareholder Return (TSR)* Edenred par rapport aux TSR du CAC 40.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Chaque condition de performance étant plafonnée à 100%, aucune compensation n'est possible entre elles. Le nombre d'actions définitivement acquises ne pourra donc pas dépasser le nombre d'actions initialement attribuées.

Les actions de performance sont définitivement acquises sous réserve de l'atteinte des conditions de performance et de la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.

► Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en charge de personnel avec pour contrepartie les capitaux propres.

Concernant le plan 21, la juste valeur de l'instrument s'élève à 22,71 euros pour les objectifs sur conditions internes et 12,50 euros pour les objectifs sur conditions externes par rapport à un cours de l'action de 26,96 euros, le 7 mai 2025, date de l'octroi.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge totale comptabilisée au titre du plan 2025 s'élève à 1 million d'euros au 30 juin 2025.

NOTE 10 Autres provisions, charges et produits

10.1 Autres charges et produits



Afin de faciliter la lecture des états financiers, la société utilise la rubrique « Autres charges et produits » de façon limitative et la comptabilisation d'éléments dans cette rubrique ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la présentation de ces impacts non distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise issue de son activité courante.

Les autres charges et produits se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Juin 2025	Juin 2024
Variation de la provision pour restructuration	-	-
Coûts de restructuration et de réorganisation	(11)	(3)
Charges de restructuration	(11)	(3)
Dépréciations d'immobilisations corporelles	-	-
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-
Frais liés aux acquisitions	(2)	(1)
Plus ou moins-values	-	(1)
Variation des provisions	(2)	(7)
Gains ou pertes non récurrents	0	(1)
Autres	(4)	(10)
Total autres charges et produits*	(15)	(13)

(*) Le montant cash des autres charges et produits au 30 juin 2025 est de (23) millions d'euros et au 30 juin 2024 était de (5) millions d'euros.

Les autres charges et produits au 30 juin 2025 sont constitués principalement :

- de charges de restructurations pour (11) millions d'euros ;
- des honoraires liés aux acquisitions pour (2) millions d'euros.

Les autres charges et produits au 30 juin 2024 étaient constitués principalement :

- de variation des provisions pour (7) millions d'euros dont (6) millions d'euros dus à l'identification de risques contractuels ;
- de charges de restructurations pour (3) millions d'euros.

10.2 Provisions



La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1er janvier 2025 et le 30 juin 2025, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2024	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Juin 2025
Provisions pour retraites et primes de fidélité	11	-	1	-	-	-	-	12
Provisions pour litiges et autres	8	-	1	-	-	-	-	9
Total provisions à caractère non courant	19	-	2	-	-	-	-	21



La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1er janvier 2025 et le 30 juin 2025, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2024	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Juin 2025
Provisions pour restructurations	1	-	1	-	(1)	-	-	1
Provisions pour litiges et autres	12	-	3	(3)	(3)	-	3	12
Total provisions à caractère courant	13	-	4	(3)	(4)	-	3	13

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la prochaine partie (note 10.3 – « Litiges et risques »).

10.3 Litiges et risques

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un nombre de contentieux avec des tiers ou avec des autorités judiciaires et/ou administratives (y compris fiscales). Par rapport aux comptes consolidés au 31 décembre 2024, les contentieux significatifs ayant connu une évolution sont les suivants :

Contentieux concurrence France

En 2015, la société française Octoplus ainsi que trois syndicats de l'hôtellerie restauration ont saisi l'Autorité de la concurrence de plusieurs plaintes, dont certaines assorties de mesures conservatoires, concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres restaurant, dont Edenred France. Après avoir instruit ces plaintes et entendu les services d'instruction ainsi que l'ensemble des parties concernées, le collège de l'Autorité de la concurrence a décidé, le 6 octobre 2016, d'éarter les demandes de mesures conservatoires formulées (notamment) à l'encontre d'Edenred France, tout en poursuivant ses investigations sur le fond.

Le 2 mars 2018, les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont adressé à Edenred France, dans le cadre de l'instruction au fond, une notification de griefs dans laquelle ils écartaient (à nouveau) l'ensemble des critiques formulées par les plaignants, y compris les pratiques tarifaires que ces derniers alléguait (et notamment les taux de commission prétendument élevés sur la partie « acceptation » du marché). Dans cette notification de griefs, les services d'instruction formulaient toutefois deux autres griefs, portant respectivement sur un échange d'informations entre émetteurs, par le biais de la Centrale de Règlement des Titres (CRT) (entre 2010 et 2015), et sur une série d'accords entre émetteurs visant à verrouiller l'entrée sur le marché des titres restaurant grâce, notamment, à des conditions d'accès à la CRT jugées non-transparentes (entre 2002 et 2018).

Le 22 mai 2018 puis le 29 avril 2019, Edenred a déposé des observations à l'Autorité de la concurrence dans lesquelles elle contestait chacun de ces griefs. Par une décision du 17 décembre 2019, l'Autorité de la concurrence a finalement écarté ces arguments et sanctionné Edenred (ainsi que les autres émetteurs visés par

la notification de griefs) au paiement d'une amende de 158 millions d'euros sur la base de ces deux griefs – amende dont Edenred s'est acquittée le 31 mars 2021.

Le 2 mars 2020, Edenred a formé un recours devant la cour d'appel de Paris contre la décision rendue par l'Autorité de la concurrence le 17 décembre 2019. La cour d'appel ayant confirmé la décision de l'Autorité de la concurrence le 16 novembre 2023, Edenred s'est pourvue en cassation, le 14 décembre 2023. En parallèle, Edenred a également introduit, le 8 juillet 2024, une action en inscription de faux devant la cour d'appel de Versailles dirigée contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris. Par un arrêt du 28 janvier 2025, la cour d'appel de Versailles a confirmé que l'arrêt du 16 novembre 2023 était entaché de faux. Conformément à l'arrêt rendu le 28 janvier 2025 par la cour d'appel de Versailles, il appartient désormais à la Cour de cassation d'en tirer les conséquences, ce qui ne pourra que conduire selon Edenred, à l'annulation de l'arrêt du 16 novembre 2023. Malgré ces recours, toujours en cours, à ce jour, l'actif associé au paiement de l'amende, constaté en autres tiers actifs, a intégralement été déprécié au 31 décembre 2023.

A la suite de la décision de la cour d'appel de Paris, des commerçants affiliés, un fonds spécialisé dans le financement d'actions de groupe ainsi que la société Octoplus ont assigné Edenred France et Edenred SE en vue d'obtenir la réparation du préjudice qu'ils auraient prétendument subi du fait des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. D'autres acteurs pourraient se manifester dans le futur. Les premières audiences de procédure dans ces dossiers auront lieu en septembre 2025. L'ensemble de la procédure devrait durer plusieurs années.

Après avoir analysé ces demandes avec ses conseils, Edenred estime disposer de multiples arguments pour contester le bien-fondé des demandes indemnитaires formulées à leur encontre et solliciter le débouté intégral des différents plaignants.

Contentieux Italie

Le 20 février 2024, la société Edenred Italia s.r.l. s'est vu signifier par le procureur de Rome, en Italie, sa mise en cause administrative, ainsi que la mise en cause pénale de quatre de ses dirigeants actuels ou passés, dans le cadre de la procédure d'appel d'offre organisée en octobre 2019 par la centrale d'achat de l'administration publique italienne, Consip, et pour lequel Edenred Italia s.r.l a remporté quatre lots sur quinze. Il est reproché à Edenred Italia s.r.l de ne pas s'être conformé aux règles de cet appel d'offre. Une somme d'environ 20 millions d'euros a été saisie, correspondant, selon le procureur, au montant maximum que pourrait avoir à restituer Edenred Italia s.r.l. à l'issue de la procédure. Edenred Italia s.r.l. demeure en pleine capacité d'opérer sur son marché avec l'ensemble de son offre, y compris répondre et opérer des appels d'offre publics. Edenred Italia s.r.l. se tient à la disposition des autorités judiciaires italiennes pour fournir toutes les explications nécessaires sur cette affaire et demeure confiant quant à son issue. Une audience préliminaire se tiendra le 5 décembre 2025. La procédure devrait durer plusieurs années.

A ce stade de la procédure, le Groupe considère que ses arguments ont de fortes chances d'aboutir. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

Contentieux fiscaux Brésil

Deductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 97 millions de reals brésiliens (soit 15 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 183 millions de reals brésiliens (soit 28 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 30 juin 2025.

Au cours de l'exercice fiscal 2016, l'administration a émis deux redressements supplémentaires, en ligne avec le précédent, sur 2011 et 2012.

Au titre de l'exercice 2011, le redressement en principal s'élève à 25 millions de reals brésiliens (soit 4 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 81 millions de reals brésiliens (soit 13 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 30 juin 2025.

Au titre de l'exercice 2012, le redressement en principal s'élève à 16 millions de reals brésilien (soit 2 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 52 millions de reals brésiliens (soit 8 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 30 juin 2025.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survaleur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. La Société conteste ces redressements.

Concernant le redressement portant sur les exercices 2007 à 2010, la Société a déposé une requête devant le Tribunal judiciaire en première instance tendant à l'annulation des redressements notifiés. Cette requête est assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige. La société a donc déposé en 2018 une garantie bancaire pour sursoir au paiement du contentieux pour un montant de 386 millions de reals brésiliens (soit 60 millions d'euros), constitutif d'un engagement hors bilan donné par le Groupe. En date du 21 juin 2020, le Tribunal judiciaire en première instance a rejeté la requête de la société. La société a fait appel de cette décision le 19 octobre 2020 auprès de la Cour Régional Fédéral qui a annulé la décision en août 2023 et renvoyé l'affaire en première instance.

Concernant le redressement portant sur des exercices 2011 et 2012, le 14 septembre 2022, la dernière instance de la phase administrative a confirmé le redressement mais a annulé la pénalité de 150%. Un recours en annulation a été déposé à Brasilia en septembre 2023. En mars 2024, le Bureau du Procureur Général du Trésor National a accepté de réduire le montant des pénalités.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances probables d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Contrôles fiscaux Italie

Edenred Italia

Exercices fiscaux 2014-2016 :

Au cours de l'exercice 2019, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2014 à 2016.

En juin 2019, l'administration fiscale italienne a adressé à la société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre des exercices 2014 à 2016. L'administration fiscale conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italia s.r.l. par Edenred SE ainsi que le rythme de reconnaissance de produits de son activité (facturation des partenaires marchands).

Au cours du mois de novembre 2019, l'administration a adressé une proposition de rectification interruptive de prescription. Les discussions avec l'administration fiscale n'ayant pas pu aboutir à un consensus au premier semestre 2020, Edenred a introduit le 28 mai 2020 une procédure amiable (mutual agreement procedure, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque payée par Edenred Italia. Parallèlement, la Société a poursuivi devant les tribunaux la contestation du redressement portant sur la facturation des partenaires marchands.

En avril 2021 et en juillet 2021, l'administration a adressé des propositions de rectifications complémentaires portant sur le montant de la redevance de marque facturé respectivement en 2015 et 2016 par Edenred SE. La procédure amiable est étendue à ces rectifications.

En septembre 2022, les juges en première instance se sont prononcés en faveur de la Société dans le contentieux engagé sur la facturation des partenaires marchands. Cette décision favorable a été confirmée par la Cour d'Appel le 24 mai 2023. L'administration fiscale a fait appel de la décision devant la Cour Suprême

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime avoir de solides arguments pour contester les divers chefs de redressement.

La Société estime avoir un risque de redressement limité évalué et provisionné à hauteur de 1 million d'euros présenté en dette d'impôt courant.

Exercice fiscal 2017 :

De mai à décembre 2023, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2017. Le 5 décembre 2023, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « avis d'imposition » au titre de l'exercice 2017 dans lequel elle conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italie par Edenred SE. Edenred a introduit le 26 mars 2024 une procédure amiable (mutual agreement procedure, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque payée par Edenred Italia s.r.l.

Exercice fiscal 2018 :

De juillet à décembre 2022, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2018.

Le 16 décembre 2022, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre de l'exercice 2018 dans lequel elle conteste d'une part, la facturation de la redevance de marque à Edenred Italia s.r.l. par Edenred SE et d'autre part, le montant de la plus-value de cession réalisée par la Société lors de la cession des titres d'Edenred UK. Le 4 décembre 2024, l'administration fiscale italienne a adressé une proposition de rectifications portant sur ces deux points à la Société qui a fait appel auprès du tribunal de première instance de Milan le 5 mars 2025. Edenred Italia a introduit le 16 mai 2025 une procédure amiable (mutual agreement procedure, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux et d'experts en valorisation, la société estime avoir de solides arguments pour contester la position de l'administration et n'a donc pas comptabilisé de provision.

NOTE 11 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

ENRICH
CONNECTIONS.
FOR GOOD.

